

CHAPITRE 13 – Les espaces productifs et leurs évolutions

Doc 2 p. 240 : L'innovation valorise les territoires

Les pôles de compétitivité sont lancés par l'État en 2004. Ils réunissent des entreprises, des centres de recherche, des organismes de formation sur un périmètre donné autour d'une thématique commune.

Ce type de structure associe la spécificité du lieu avec celle des entreprises. Il valorise l'innovation par l'intégration entre les activités industrielles et de services. Il cumule les qualités du local, en termes de proximité et d'échanges, et l'ouverture à la mondialisation.

D'après Magali Reghezza-Zitt, géographe et professeure à l'École normale supérieure, La France dans ses territoires, A. Colin, 2019.

Doc 3 p. 241 : La filière de la cosmétique

L'association Cosmetic Valley, créée en 1994, est labellisée pôle de compétitivité dès 2005. Elle est mandatée par l'État depuis 2014 pour coordonner la filière nationale des parfums et cosmétiques. Avec le soutien des collectivités territoriales, elle anime un réseau d'entreprises, grandes marques de luxe et PME¹, de centres de recherche et d'établissements de formation engagés dans une démarche partenariale autour d'une dynamique d'innovation et de conquête des marchés internationaux.

Le territoire de la Cosmetic Valley s'étend sur la France entière (3 200 entreprises, 246 000 emplois et 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires), avec 3 régions historiques (Centre-Val de Loire, Normandie et Île-de-France).

Le marché des parfums cosmétiques à l'échelle mondiale devrait connaître d'ici 2025 une croissance moyenne annuelle de l'ordre de 5 %. Sur ce marché, la France est le premier exportateur mondial avec des chiffres records en 2019.

Site Internet officiel de la Cosmetic Valley, 2022.

1. Petites et moyennes entreprises.

Doc 2 p. 242 : La région Grand Est et la viticulture

Le contrat de filière viticulture du Grand Est (2019-2021) signé par la région et les représentants des organisations professionnelles définit trois axes stratégiques.

La compétitivité et la durabilité des exploitations agricoles : soutenir le développement des exploitations et promouvoir l'innovation pour répondre aux enjeux de durabilité de la viticulture.

L'export : promouvoir la présence des vins du Grand Est à l'international pour renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire.

L'œnotourisme : promouvoir et vendre les vins avec les viticulteurs en développant l'accueil touristique dans les exploitations.

D'après un communiqué de presse de la région Grand Est, 2019.

Doc 4 p. 243 : Une agriculture productiviste et commerciale

Les grandes exploitations concentrent 81 % de la surface agricole cultivée en Champagne-Ardenne. La mécanisation et la concentration économique des exploitations se sont traduites depuis le milieu du XX^e siècle par une forte baisse des emplois agricoles et un fort exode rural, reflets d'un système agroindustriel performant et moderne.

Le champagne est une boisson de prestige dont plus de la moitié de la production est exportée. Le champagne est une appellation d'origine protégée (AOP) promue et étroitement surveillée par le Comité interprofessionnel du vin de Champagne. Ce grand vignoble est contrôlé pour l'essentiel par 300 maisons de négoce qui disposent de leurs propres vignes, rachètent des raisins à de petits producteurs, produisent dans leurs chais¹ et commercialisent celui-ci. Plus de la moitié des expéditions sont réalisées par seulement douze grands groupes. Cinq d'entre eux, appartenant parfois à des grandes firmes de luxe, sont dominants : LVMH, Vranken-Pommery, Lancon-BBC, Laurent-Perrier et Pernod Ricard.

**Alexandra Monot, géographe à l'université de Strasbourg, La France des
13 régions, A. Colin, 2017.**

1. Lieu en sous-sol où l'on entrepose les fûts ou tonneaux de vin.

Doc 2 p. 245 : Le tourisme urbain, un levier de développement

Le tourisme urbain se porte bien : tourisme culturel, tourisme gastronomique, tourisme événementiel (concerts, expositions...), shopping, etc.

Le faible coût des transports, la forte progression des city breaks¹, et la mobilisation politique ont métamorphosé les métropoles. Autant les habitants que les touristes de passage profitent de l'aménagement, des infrastructures et des événements établis par les municipalités. C'est tout un territoire qui profite de l'attractivité de sa métropole.

L'attractivité d'une ville passe par la revalorisation du centre urbain et du patrimoine, reconversion des sites industriels, création de rendez-vous annuels... Tout ce qui permet à la réputation d'une ville de s'installer durablement, de croître via le partage sur les réseaux sociaux et de rayonner sur la scène internationale.

Ainsi, Lille a réussi le pari de la transformation !

D'après Precom Services & Collectivités, 17 juin 2019.

1. City break : courte période passée dans une ville.

Doc 5 p. 245 : La culture à Lille, des bienfaits à nuancer

Au tournant des années 2000, patronat et élus locaux décident de convoquer les arts et la culture afin de consolider le projet de métropolisation. Le tournant est historiquement et symboliquement marqué par l'obtention du label « Capitale européenne de la culture » par la ville de Lille, en 2004, prolongé depuis par Lille 3000 et ses saisons thématiques, lesquelles structurent désormais la politique culturelle municipale et métropolitaine : Bombaysers de Lille (2006), Europe XXL (2009), Fantastic (2012) et Renaissance (2015). Ces manifestations artistiques permettent à Lille de rejoindre la liste des grandes agglomérations françaises et européennes ayant misé sur la culture afin d'asseoir leur notoriété et, au-delà, leur développement économique et social.

Plusieurs travaux de recherche en montrent les limites. L'agglomération lilloise continue à rencontrer des difficultés pour attirer les grandes entreprises extra-régionales. Les événements lillois et les lieux réhabilités ou bâtis relèvent d'un projet de transformation de la ville dont l'orientation au profit des catégories supérieures fait débat.

Collectif Degeyter, Sociologie de Lille, La Découverte, 2017.

Doc 4 p. 247 : Se réformer pour gagner en compétitivité

Les 11 plus grands ports français, qui traitent 80 % du commerce maritime de marchandises en France, ont le statut de Grand Port Maritime (GPM) depuis 2008.

Les acteurs publics sont omniprésents dans leur gestion, même si on observe une ouverture croissante aux acteurs du privé, notamment dans la gestion des terminaux.

Les GPM peinent à s'inscrire dans la compétition logistique européenne et à structurer leurs arrière-pays (hinterland) malgré la modernisation des terminaux à conteneurs comme au Havre, avec l'opération Port 2000.

Les aires portuaires concentrent un important appareil industriel de transformation à l'image de la pétrochimie au Havre. Cette industrialisation conduit les ports à s'étendre spatialement, voire à mettre en réseau des sites aux activités complémentaires. Aujourd'hui, ce sont les ports maritimes et fluviaux du Havre, Rouen et Paris qui se regroupent au sein d'Haropa, un groupement d'intérêt économique, faisant de la Seine un corridor portuaire et logistique.

D'après Kévin Sutton, géographe à l'université de Grenoble, dans S. Beucher et F. Smits (dir.), La France, atlas géographique et géopolitique, Autrement, 2020.

Doc 2 p. 253 : L'État, un acteur de la réindustrialisation

Créer un environnement économique favorable par l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité, diversifier l'emploi, promouvoir des activités porteuses, réduire les importations coûteuses, favoriser l'innovation, attirer les investissements étrangers, etc. constituent les principaux objectifs qui motivent les États en matière industrielle.

Les situations de crise sont plus propices aux actions et aux politiques d'aides publiques. En France, le programme « Territoires d'industrie », initié par l'État en novembre 2018, fournit une illustration du rôle désormais reconnu des territoires dans la dynamique contemporaine de réindustrialisation. Son objectif est d'accompagner et de soutenir 146 territoires industriels qui bénéficieront de moyens financiers importants (environ 1,3 milliard d'euros), leur permettant de renforcer leur attractivité et d'encourager l'innovation.

François Bost et Dalila Messaoud, chercheurs en géographie économique et industrielle, « L'industrie-monde », Documentation photographique n°8140, CNRS Éditions, mai 2021.

Doc 3 p. 253 : Une nouvelle organisation de l'espace productif

Les transformations économiques récentes, le développement des services et la métropolisation ont largement modifié la répartition spatiale des activités héritées des différentes industrialisations.

Le développement des services, secteur majeur de nos jours, s'est surtout fait dans et autour des grandes villes et en premier lieu de Paris. Il a renforcé le phénomène de métropolisation : sans conteste, ce sont les principales agglomérations qui organisent aujourd'hui l'espace économique.

La mondialisation, entraînant une spécialisation des pays développés dans les activités de conception et de commandement, joue aussi un rôle grandissant dans l'organisation contemporaine de l'espace productif. Les activités économiques se regroupent de plus en plus là où les échanges sont facilités (près des lignes TGV, des grands aéroports et des principaux nœuds de communication) et là où le cadre de vie paraît le plus agréable (héliotropisme).

La France possède les infrastructures d'une grande puissance économique largement engagée dans le processus de mondialisation qui lui permettent de valoriser et de renforcer l'attractivité de son territoire. Elle ne pourrait pas être le premier pays touristique au monde si elle n'était pas largement intégrée aux divers réseaux européens et mondiaux de communication, qu'ils soient physiques ou virtuels.

**Vincent Adoumié, agrégé de géographie, professeur en classes préparatoires,
Géographie de la France, Hachette Supérieur, 2020.**

Leçon p. 254 : Les espaces productifs et leurs évolutions

A - Des espaces industriels qui se transforment

1. Des espaces productifs industriels en mutation

La France est une puissance industrielle (3^e rang européen, 8^e rang mondial) ; elle est cependant touchée par la désindustrialisation (2,4 millions d'emplois perdus entre 1970 et 2019). Les raisons en sont variées : perte de compétitivité, délocalisation, concurrence étrangère, automatisation des productions.

Les mutations de l'industrie provoquent des recompositions territoriales majeures : l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes, l'Alsace ou la Basse-Seine, qui combinent différentes générations d'industries, demeurent dynamiques ; à l'inverse, les anciens bassins industriels de la Lorraine ou du Nord cherchent à se reconvertir.

2. Les espaces industriels s'adaptent à la mondialisation

La mondialisation renforce la concurrence entre les territoires. Les métropoles sont de plus en plus attractives pour les entreprises de très haute technologie. Elles y trouvent une main-d'œuvre qualifiée, des établissements d'enseignement supérieur et des réseaux de communication performants.

En soutenant l'innovation au sein des pôles de compétitivité, l'État joue un rôle majeur dans la distribution des nouvelles industries sur le territoire. Les investissements étrangers peuvent également renforcer l'attractivité de certaines régions.

B - Des espaces agricoles inégalement intégrés

1. Une agriculture intégrée aux marchés internationaux

La France est la première puissance agricole de l'Union européenne et le 6^e exportateur mondial de produits agricoles. Cependant, la concurrence mondiale est de plus en plus intense.

La mondialisation et la politique agricole commune (PAC) ont conduit les agriculteurs français à moderniser leurs activités (mécanisation, irrigation, engrais...) et à spécialiser leurs productions (céréaliculture, viticulture, élevage...). Cette agriculture productiviste a des conséquences sur l'environnement (pollution de l'eau, risque sanitaire). Progressivement, la volonté de tendre vers un développement plus durable se renforce.

2. Des dynamiques régionales contrastées

Les espaces agricoles sont intégrés au sein de filières mondialisées avec de puissantes industries agroalimentaires, premier secteur industriel français.

La concurrence internationale renforce la spécialisation des espaces productifs agricoles mais aussi les inégalités entre les territoires bien intégrés aux marchés européens et mondiaux (Grand Ouest, Bassin parisien, région viticole) et d'autres qui le sont beaucoup moins (régions montagneuses d'élevage extensif et de polyculture).

C - Une forte concentration des services

1. Des espaces privilégiés : les métropoles

Les activités de services emploient plus de 3 Français sur 4 et créent une part très importante de la richesse nationale. Elles sont massivement implantées dans les métropoles qui concentrent les pouvoirs de décision (préfectures, sièges sociaux), les activités de recherche (universités), les services spécialisés (hôpitaux). Pour améliorer leur image et attirer les investisseurs, les grandes métropoles ont recours à des agences de publicité.

2. Les espaces du tourisme, un atout majeur

La France est la première destination touristique mondiale en nombre de visiteurs (3^e place en termes de recettes). Elle peut s'appuyer sur la richesse et la diversité de son patrimoine culturel, paysager et sur la qualité de ses équipements de loisirs. Les villes, au premier rang desquelles se trouve Paris, sont également des destinations d'accueil, par exemple pour le tourisme d'affaires ou pour des séjours de courte durée.

Brevet p. 259 - Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents

Doc 2 : Les missions du pôle de compétitivité SCS

Le pôle de compétitivité « Solutions communicantes sécurisées (SCS) » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), a été créé à l'initiative du gouvernement en 2005. Il regroupe toutes les compétences issues des métiers liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : composants électroniques, logiciels et systèmes de communication pour la mise en œuvre d'échanges entre personnes, entre objets et de personnes à objets. Il favorise les relations entre laboratoires de recherche, universités et entreprises.

La mission du Pôle est de fédérer les énergies, de soutenir les entreprises et d'accompagner l'innovation et la croissance par une aide à la recherche de financements, mais aussi en communication, en développement et en gestion.

Site Internet de la commune de Rousset (Bouches-du-Rhône), 2019.

Brevet p 261 - Exercice 1 : Analyser et comprendre un document

Les logiques d'implantation des sites Amazon en France

Le secteur de la logistique marque de plus en plus de son empreinte les paysages. Dans une société de consommation dominée par les services et le commerce, l'organisation du territoire répond aux impératifs de la chaîne d'approvisionnement et aux besoins des acteurs du e-commerce, qui pèsent d'un poids sans cesse plus important dans l'économie et dans nos vies. Cette tendance de fond a été encore amplifiée par la crise du COVID. Ainsi, le déploiement rapide d'une entreprise comme Amazon sur notre sol et les modalités de son implantation constituent des symptômes très parlants de cette entrée dans la France nouvelle.

Amazon ayant l'ambition de servir ses millions de clients à J +1, l'accès à un réseau routier rapide est absolument décisif dans le choix des sites. L'implantation de l'entreprise a été pensée à l'échelle internationale, dans la mégapole européenne, cet espace très urbanisé allant de Londres à Milan et concentrant près de 60 % du pouvoir d'achat européen. Amazon a d'abord privilégié la partie la plus densément peuplée du territoire national et celle qui est, par ailleurs, en connexion avec les autres grands bassins de population européens. C'est vrai des principaux entrepôts d'Amazon comme de la quasi-totalité de ses dix-sept plateformes secondaires, qui sont quasiment toutes implantées sur un axe de flux international de première importance.

Amazon s'inscrit souvent dans des lieux correspondant à d'anciens sites industriels, durement éprouvés par le chômage. S'implanter ici permet de bénéficier d'un vaste foncier disponible à des prix compétitifs, mais aussi d'aides financières des collectivités locales au nom de la reconversion des bassins d'emplois en crise.

**D'après Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely, La France sous nos yeux,
Éditions du Seuil, 2021.**